



## COMMUNIQUE DE PRESSE, Lyon le 13 octobre 2016



### ***Finaxim, le premier réseau national d'intervenants en temps partagé célèbre ses 10 ans d'activité en région Rhône-Alpes !***

***100 000 personnes travaillent en temps partagé en France, dont la moitié sous statut indépendant après une première partie de carrière en tant que salarié. Le travail indépendant représente 10% du travail en France et ne cesse de progresser, contre 12% en Belgique et 20% aux USA. Finaxim, qui accompagne depuis 10 ans en région Rhône-Alpes les PME sur les fonctions DRH et DAF en temps partagé, a réuni 4 entreprises régionales clientes aux côtés de leurs experts Finaxim respectifs, pour témoigner de leur retour d'expérience sur les avantages du travail en temps partagé sur ces fonctions supports et en a dévoilé les chiffres clés.***

## **LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU BAROMETRE 2015 DU TRAVAIL EN TEMPS PARTAGE**

**CF ANNEXE / RESULTAT DU BAROMETRE DU TEMPS PARTAGE**

Lancé par le Portail du Temps Partagé ([www.le-portail-du-temps-partage.fr/](http://www.le-portail-du-temps-partage.fr/)) dont Finaxim est partenaire, le baromètre 2015 du travail en temps partagé apporte 4 éclairages importants sur ce nouveau mode de collaboration de plus en plus développé dans les entreprises françaises :

**1/ le travail en temps partagé touche principalement les missions RH (28% des missions) et la finance gestion (24% des missions).**

### **2/ Le travail en temps partagé est une activité pérenne**

« Les résultats du baromètre illustrent ce que nous voyons monter depuis plusieurs années sur le terrain : le temps partagé est plébiscité par ceux qui y ont goûté. Les intervenants qui ont adopté cette forme d'activité sont très majoritaires à vouloir la conserver le plus longtemps possible. C'est aussi une façon de créer et de sécuriser des emplois et des revenus en travaillant pour plusieurs entreprises plutôt que pour une seule. Les entreprises utilisatrices la plébiscitent également dans la durée, alors qu'elles en ignoraient souvent l'existence peu de temps avant. » constate Emmanuel de Prémont, Président du Groupe Finaxim et partenaire officiel du portail du temps partagé.

### **3/ Le temps partagé est aujourd'hui de plus en plus le résultat d'un choix pour ceux qui l'exerce**

« Nous constatons l'émergence de nouveaux profils de cadres candidats au temps partagé au sein de notre réseau. Aujourd'hui certains de nos nouveaux consultants choisissent de se tourner vers le temps partagé en renonçant à des offres salariées traditionnelles, voire en démissionnant de leurs emplois actuels. Ils viennent chercher un fonctionnement plus en phase avec leur besoin de liberté et d'évolution de leur carrière professionnelle. » Stéphane Astruc, Directeur du réseau Finaxim.



#### **4/ Le temps partagé n'est pas réservé qu'aux seniors**

« Nous constatons un net rajeunissement des cadres se tournant vers cette forme de travail. Cette année 50% des cadres ayant rejoint notre réseau pour devenir acteurs du temps partagé sont trentenaires ou quadragénaires. Le temps partagé n'est plus réservé aux seniors, ni d'ailleurs aux fonctions de direction. » souligne Emmanuel de Prémont, Président du Groupe Finaxim.

## **LES CHIFFRES CLES FINAXIM DU TRAVAIL EN TEMPS PARTAGE**

Le réseau Finaxim rassemble des DRH, DAF, DSI et Directeurs Marketing Digitaux qui ont choisi d'exercer leur métier en tant qu'indépendants et en temps partagé auprès des entreprises sur tout le territoire national. **La région Rhône-Alpes figure parmi les régions les plus dynamiques du réseau où PME, start-up, organismes consulaires et associations de la région collaborent en temps partagé avec les experts Finaxim RH et DAF depuis 10 ans !**

Créé à Paris en 2000, le réseau national génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Les missions portent principalement sur les fonctions Ressources Humaines, Direction Financière, Direction Informatique, auxquelles s'ajoutent désormais la fonction Direction Marketing et Digital. Le réseau est composé d'experts professionnels très confirmés, immédiatement opérationnels, ayant acquis au préalable une expérience significative en entreprise.

**Actuellement, treize Directeurs Associés Finaxim se partagent une cinquantaine de missions en région Auvergne-Rhône-Alpes et PACA en temps partagé sur les fonctions de DRH et DAF pour un chiffre d'affaires 2015 d'environ 1 300 000 € soit 19 % du chiffre d'affaires total du réseau Finaxim** (la région Rhône-Alpes étant la deuxième région après l'Île-de-France à utiliser les prestations Finaxim). Les 13 experts rhônalpins Finaxim ont quitté le salariat pour rejoindre le réseau afin d'exercer leur métier sous d'autres modalités.



## LES EXPERTS FINAXIM REGIONAUX

Ils sont treize à intervenir sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et PACA.



**Catherine Fournol**  
DAF Rhône-Alpes



**Laurence Cortinovis**  
DRH Rhône-Alpes



**Christian Janson**  
DRH Franche-Comté



**Martine Vacca**  
DRH Rhône-Alpes



**Martine Robin**  
DRH Rhône-Alpes et Bourgogne



**Pierre Rosius**  
DRH Bourgogne



**Béatrice Vachon**  
DAF Rhône-Alpes



**Véronique Philippot**  
DRH Rhône-Alpes



**Jean-Pierre Marduel**  
DAF Rhône-Alpes



**Franck Bichet**  
DRH Rhône-Alpes



**Frédérique Salou**  
DAF Rhône-Alpes



**Claire Montret**  
DRH PACA



**Pierre-Yves Giraud**  
DRH PACA

## 5 ENTREPRISES LYONNAISES TMOIGNENT DES AVANTAGES DU TRAVAIL EN TEMPS PARTAGE AVEC 5 EXPERTS FINAXIM ACTUELLEMENT EN MISSION CHEZ ELLES



4 PME lyonnaises et la chambre d'agriculture régionale clientes de Finaxim sont venues témoigner de leur retour d'expérience sur le travail en temps partagé : la Chambre d'agriculture régionale Auvergne-Rhône-Alpes, POLTI France (marque d'accessoires ménagers de nettoyage vapeur), MCE-5 (concepteur de moteurs automobiles propres) et Assistance informatique Service.



## FOCUS SUR QUELQUES RETOURS D'EXPERIENCE D'ENTREPRISES EN REGION AUVERGNE-RHONE-ALPES :

**Laurent REMILIEUX, RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER  
CHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHONE-ALPES**



Catherine Fournol, DAF Finaxim en mission depuis Février 2016

**« Un DAF à temps partagé pour organiser la fusion de nos deux régions » Laurent REMILLIEUX**

« Dans le cadre de la fusion de nos régions Auvergne et Rhône-Alpes, nos élus nous ont demandé d'auditer l'organisation des deux chambres d'agriculture en vue de leur rapprochement. Nous avons le choix entre travailler avec un cabinet extérieur de type « Ernst & Young » ou d'intégrer un expert DAF pour cette mission.

Nous avons choisi l'option DAF expert Finaxim en temps partagé car au-delà de l'audit réalisé par notre experte Finaxim Catherine Fournol, cette dernière nous a ensuite accompagné sur une phase de reconstruction intégrant la mise en place d'une comptabilité analytique de nos deux chambres. Son expérience précédente en entreprise et sur des problématiques de fusion nous a beaucoup apporté et rassuré pour organiser cette fusion.

La mission Finaxim a démarré en Février 2016 et poursuit aujourd'hui son cours et nous permet de faire communiquer les deux équipes sur un projet collectif de reconstruction »

**Denis BLAMPOIX, DG France POLTI- détenteur de la marque Vaporetto – Limonest  
Filiale française du groupe italien Polti - 25 salariés – près de 15 millions d'euros de CA**



Frédérique Salou, DAF Finaxim en mission depuis Juin 2016

**« Un DAF à temps partagé monter en puissance dans le pilotage financier et organiser la transition entre mon ancien DAF et l'arrivée du nouveau » Denis BLAMPOIX**

« Depuis juin 2016, nous travaillons avec Frédérique SALOU, DAF en temps partagé chez Finaxim. Sa mission essentielle est de fiabiliser les prévisions financières, d'améliorer l'organisation administrative et d'organiser la transition entre mon ancien DAF et le futur DAF qui arrive prochainement. Frédérique a mis en place au sein de notre entreprise un contrôle de gestion plus fiable et a géré le recrutement de notre nouveau DAF jusqu'à la pré sélection des finalistes. »

Leader européen dans le segment du petit électroménager utilisant la vapeur, Polti, avec ses marques Vaporetto, Vaporella, Forzaspira et Unico, est synonyme de qualité et d'une propreté saine et écologique.

D'origine italienne, le groupe Polti est présent dans 50 pays. L'entreprise Polti est née en 1978 suite à l'intuition de Franco Polti, fondateur et président du groupe, et à sa volonté d'innover sans cesse pour proposer des produits qui améliorent la qualité de vie tout en respectant l'environnement et la nature.



**Georges MANDICA, PDG COGECI – Vaulx-en-Velin**  
COGECI bureau d'études spécialisé dans le domaine des structures.  
71 salariés. CA 2015 : 6,4 millions d'euros



Laurence Cortinovis DRH Finaxim en mission en temps partagé depuis avril 2016

**« Une DRH « hyper senior » en temps partagé pour me seconder sur la croissance exponentielle de mon cabinet d'étude et concevoir les nouvelles fiches de postes de nos futurs recrutements ».**

#### **G. MANDICA**

*« Nous travaillons avec Laurence Cortinovis depuis avril 2016 en temps partagé sur la base de quatre journées par mois dans nos locaux. Mais notre experte RH Finaxim en temps partagé travaille bien au-delà de ces quatre jours puisqu'elle reste très réactive à mes questions en dehors de ces jours de présence dans notre étude par mail et téléphone.*

*D'avril à juin dernier Laurence Cortinovis a d'abord effectué lors de son arrivée un diagnostic organisationnel de notre bureau d'études et RH, puis depuis juin dernier elle intervient comme DRH à temps partagé.*

*Ses missions en tant que DRH à temps partagé sont :*

- *D'une part d'animer les 6 groupes de travail de notre cabinet d'études (communication, services administratifs transverses, services techniques, RH, Management et formation) qui ont tous pour fin décembre 2016 des objectifs précis à remplir,*
- *D'autre part dispenser la formation en management de nos Directeurs Associés,*
- *Et enfin, d'être force de proposition sur les commissions métiers RH, communication et Administrative.*

*En effet, notre cabinet d'études connaît une croissance exponentielle, nous sommes 71 aujourd'hui, et nous serons 100 collaborateurs d'ici 10 ans. Il nous faut donc avoir une organisation interne bien en place service par service et être à même de rédiger les fiches de postes des 30 futures embauches que notre cabinet devra réaliser prochainement*

*Les avantages d'une collaboration RH en temps partagé sont indéniables pour moi : le coût puisque je ne m'engage que sur une durée limitée par mois, avoir un véritable appui au quotidien pour me seconder via un profil très senior que je ne pourrai pas m'offrir à temps plein, l'efficacité du fonctionnement de la collaboration qui reste très opérationnel par rapport à nos besoins propres, et la réactivité. »*

Né en 1979 sous la forme d'une SCOP (Société Coopérative et Participative), COGECI met en avant son savoir-faire technique dans les domaines du béton armé ou précontraint, de la construction métallique et de la construction bois. COGECI c'est 71 personnes, 6,4 millions d'euros de chiffre d'affaires organisé autour de deux départements, appuyés par deux filiales métiers (Sibéo Ingénierie & Quadriplus Groupe).

Le département Bâtiment de COGECI évolue dans un secteur attractif et dynamique où la variété des projets appelle de multiples compétences. Nos missions touchent toute la chaîne de la construction : diagnostic, maîtrise d'œuvre de conception, exécution et expertise ; ceci pour tous les modes constructifs que nous maîtrisons.

Le département Ouvrages d'Art & Génie Civil est connu principalement, en tant que Bureau d'Etudes au service des entreprises de gros œuvre, pour ses interventions d'études d'exécution réalisées en amont de la phase opérationnelle de travaux. Pour remplir ces missions, nous nous appuyons sur des ingénieurs ou techniciens expérimentés qui n'ont de cesse de transmettre leurs connaissances aux plus jeunes.

La formation est l'un des piliers de COGECI et permet ainsi notre développement continu et notre amélioration sous l'égide du travail d'équipe





**Henri TRINTIGNAC, DG MCE-5 DEVELOPMENT SA – Lyon Part-Dieu**

**50 salariés. CA 2015 : 12,5 millions d'euros**

Exploitation de droits de propriété industrielle et de savoir-faire & fourniture de prototypes (moteurs mono et multicylindres, véhicules démonstrateurs), de moyens d'essais et de divers services (ingénierie, bureau d'études, calculs, simulation, essais, validation...). 300 brevets déposés dans 14 pays.



Véronique Philippot, DRH Finaxim



Jean-Pierre Marduel, DAF Finaxim

**« 2 experts en temps partagé car nous avons besoin de compétences de haut niveau pour répondre à nos problématiques qui s'apparentent à celles d'entreprises de grandes tailles » Henri Trintignac**

*« Avec le travail en temps partagé nous avons internalisé les tâches d'exécution et externalisé l'encadrement et la définition de la stratégie. Nous collaborons avec les deux experts Finaxim depuis début 2015 sur la base d'une mission DAF en temps partagé de 2 à 3 jours par semaine et d'une mission DRH en temps partagé d'une journée par semaine. Les deux experts Finaxim en temps partagé nous ont rejoints il y a deux ans peu après mon arrivée à la direction générale de l'entreprise. Leur challenge consiste à faire passer MCE-5 d'un laboratoire de recherche à l'entreprise concédant des technologies (un 1<sup>er</sup> contrat important a été signé en juillet 2015), à des fins industrielles (vente de licences d'exploitation).*

*Véronique, l'expert Finaxim en RH, a eu notamment pour mission de :*

- *Faire évoluer le système social existant pour le préparer au développement de l'entreprise et l'adapter au changement culturel,*
- *Mettre en place une politique sociale permettant de fidéliser et d'attirer des talents,*
- *Concevoir et formaliser les process RH de gestion et de management des ressources et des compétences,*
- *Définir et formaliser des règles de vie dans l'entreprise.*

*Jean-Pierre, notre second expert Finaxim occupe quant à lui une mission de DAF. Il intervient sur la mise en place du contrôle de gestion, la définition et le déploiement d'un ERP, il fait progresser notre comptable et m'accompagne également sur la recherche de fonds.*

*Aujourd'hui je retiens de cette expérience, la force du conseil, l'opérationnalité et la grande réactivité de nos deux experts en temps partagé et surtout, la chance que nous offre le travail en temps partagé d'intégrer dans nos équipes des experts au profil très expérimenté qu'il serait difficile de recruter en PME par le manque de perspective d'évolution des postes que nous pourrions leur offrir. Enfin, la diversité des autres missions des experts Finaxim et leur statut d'indépendant leur apporte beaucoup plus de liberté au sein de l'entreprise dans laquelle ils exercent »*



**François ENJARY, Gérant SARL AI -services - Bourg-en-Bresse**  
**AI SERVICES - TPE 2 personnes - 85 000 € CA en 2015**



Catherine Fournol, DAF Finaxim en mission depuis mars 2015

**« UN DAF en temps partagé plus précieux qu'un comptable pour optimiser la gestion de ma TPE »**

**François ENJARY**

*« A la création de mon entreprise en 2014 j'ai été mal conseillé sur la gestion de mon entreprise, ce qui fait que j'ai rencontré des problèmes de trésorerie importants qui mettaient à mal la survie de mon entreprise. J'ai donc décidé de m'octroyer les services d'un DAF en temps partagé sur la base de deux interventions mensuelles. Notre expert Finaxim a d'abord eu une première mission de formation auprès des deux associés sur la comptabilité et à la gestion de mon entreprise, puis depuis 2016 elle pilote les outils de gestion de mon entreprise et met en place des outils qui m'aident sur la prise de décision.*

*Les grands avantages d'un DAF en temps partagé sont son œil objectif, et son appui pour la gestion de mon entreprise et l'anticipation des problèmes de trésorerie. L'intervention de Catherine Fournol a été plus que salutaire pour moi puisqu'elle m'a permis de maintenir ma société en vie ».*

***Le travail en temps partagé est aujourd'hui en marche et répond à de nombreux besoins de PME lyonnaises. Il attire chaque jour de plus en plus des cadres de haut niveau qui exercent leur profession sous une autre forme via le travail en temps partagé pour plus de diversité et d'autonomie professionnelle tel qu'en témoigne le premier baromètre du travail en temps partagé.***

***Retrouvez Finaxim sur le salon Solutions RH de Lyon  
du 14 au 15 novembre prochains.***

Le service presse de Finaxim se tient à votre disposition pour tout reportage sur le travail en temps partagé issus des missions de son réseau et, pour toute demande d'interviews de porte-parole Finaxim ou d'entreprises de la région Rhône-Alpes utilisant ses experts.



Agence Mlle PITCH - Magali Faget  
[magali.faget@mle-pitch.com](mailto:magali.faget@mle-pitch.com) - Tél 06 43 47 46 51

**A propos de Finaxim, leader du temps partagé en France.**

Créé en 2000 Finaxim compte aujourd'hui une centaine d'intervenants répartis sur 50 bureaux, et est présent sur 9 régions (Ile-de-France, Auvergne-Rhône-Alpes, PACA, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine, Normandie, Bretagne, Bourgogne-Franche Comté, Midi-Pyrénées). Le réseau génère environ 350 missions par an en temps partagé pour un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 7 millions d'euros. Finaxim intervient également en management de transition, recrutement, externalisation de la paye, conseil et la formation, l'accompagnement individuel et collectif des salariés.

Plus d'infos sur : [www.finaxim.fr](http://www.finaxim.fr)